



FICHE DE PRE-INSCRIPTION AUX COURS HEBDOMADAIRES 21-22

Abonnement à l'année – Valable jusqu'au 31 juillet 2022

Nom :
Prénom :
Email :
Facebook :
Année de Naissance: Téléphone :
Adresse.
Code Postal. Ville.
Profession.
Représentant légal pour les mineurs : Nom. Téléphone.

1 - JE REPORTE ICI LE(S) COURS CHOISI(S) ET LE TARIF CORRESPONDANT (Voir grille page suivante)

COURS	JOUR	HORAIRES	TARIFS	REMISE*	TOTAL
ADHESION 22-23 – 10€ (à payer séparément)					
TOTAL					

> Les tarifs indiqués ci-dessous tiennent compte de la réduction de 10% pour les inscriptions effectuées avant le 31 juillet.

> Si vous vous inscrivez à 2 cours, vous devez appliquer 15% de réduction sur la somme totale

> Le montant total ne peut dépasser 700€, montant du PASS ILLIMITE

PAIEMENTS :

- L'Adhésion à l'association 22-23 est obligatoire : **10 €** Je joins un règlement à part : en espèce par chèque

- Je règle mon **inscription** :

en espèce en une seule fois

par chèque en : 1 fois 2 fois 3 fois - Merci de noter les mois d'encaissement des chèques : juillet-août / sept / oct – à renvoyer avec le bulletin à AfroMundo, 39 rue G . Courteline 69100 Villeurbanne

Je peux aussi régler en ligne (par CB en une seule fois), Toutes les infos sur le site www.afromundo.fr

Je note que l'inscription à l'activité est annuelle et qu'aucun remboursement ne sera consenti. Seules les demandes de remboursement avant janvier 2023 pour raison médicale entraînant l'arrêt de la pratique de l'activité concernée, et les mutations professionnelles hors région sont prises en compte. Elles doivent être présentées par écrit accompagnées selon les cas d'un certificat médical explicite ou d'une attestation de l'employeur.

j'ai pris connaissance du règlement intérieur (ci-dessous) et en accepte les conditions

je déclare être en condition physique pour suivre les ateliers auxquels je m'inscris et détenir un certificat médical de moins de 3 mois (pas besoin de le fournir)

J'autorise mon enfant mineur à participer aux ateliers auxquels il est inscrit

Fait à, le Signature :

TARIFS :

Nos tarifs varient en fonction de la durée des cours et de la présence ou non de musiciens pour accompagner le cours.

> Les tarifs indiqués ci-dessous tiennent compte de la réduction de 10% pour les inscriptions avant le 31/07

> le tarif étudiant s'applique aux personnes disposant d'une carte étudiante

N°	Jours, horaires et Lieu	Cours	Durée	Tarif Pré-insc.	Tarif Etudiant*
1	Lundi 18h30-20h au CCO	AfroFusion – débutants – Losnei	1h30	300 €	265 €
2	Lundi 20h-21h30 – CCO	Sabar – Pape Sy – Tous Niveaux	1h30	315€	280 €
3	Lundi 20h-22h – CCO	Sabar – Pape Sy – Inter-avancé	2h	395 €	350 €
4	Mardi 19h345-21h45 – Centre sl Cusset	Danses mandingues - débutant - Sabrina	1h	245 €	200 €
5	Mardi 19h45-21h45 – Centre sl Cusset	Danses mandingues - inter-avancé- Sabrina	2h	395 €	350 €
6	Mercredi 18h45-20h45 – Ecole J. Zay	Krump – tous niveaux –Marvelous	2h	370 €	330 €
7	Mercredi 18h45-20h45 – Ecole J. Zay	Hip Hop – tous niveaux – Constant Bankoué	2h	370 €	330 €
8	Jeudi 18h-19h – CCO	AfroFusion enfants 8-14 ans – Losnei	1h	200 €	
9	Jeudi 19h-20h30 – CCO	AfroFusion – intermédiaires – Losnei	1h30	300 €	265 €
10	Jeudi 20h30-22h – CCO	AfroFusion – débutants – Losnei	1h30	300 €	265 €
11	Jeudi 19h-21h- CCO	Chants Afro-cubain – ts niveaux – Sylvain	2h	370 €	330 €

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : INSCRIPTION

Le dossier d'inscription : fiche d'inscription remplie, participation aux frais (PAF) est à transmettre à AfroMundo 39 rue G. Courteline 69100 Villeurbanne (adresse postale). Seules les personnes s'étant acquittées de leur adhésion et de leur droit d'inscription peuvent participer aux ateliers.

Article 2 : HORAIRES

Chaque participant est tenu de respecter les horaires afin de ne pas perturber le bon déroulement des cours. Les enfants de moins de 10 ans doivent impérativement être repris par un adulte à la fin de la séance. Les mineurs étant dans l'obligation de quitter un entraînement ou une représentation avant sa fin devront fournir une décharge des parents ou être accompagnés par une personne majeure.

Article 3 : LOCAUX ET MATERIEL

Chaque participant est responsable des locaux et du matériel mis à disposition. Il devra veiller à leur respect et à leur bon ordre.

Article 4 : ACCES AU COURS

L'accès aux salles de cours est réservé aux membres inscrits pour la saison.

Article 5 : ENSEIGNEMENTS

Les cours sont sous la responsabilité d'un enseignement représentant de l'Association. Tout participant doit suivre ses instructions. Le rangement du local et du matériel font partie de la séance. Une tenue adaptée à la pratique de l'activité est exigée.

Article 6 : REPRESENTATIONS

Toute personne participant à des représentations publiques avec l'Association devra utiliser une tenue conforme aux normes établies par son enseignant. Il est possible que vous soyez photographié, filmé ou enregistré dans le cadre de ces représentations. AfroMundo pourra utiliser ces images pour promouvoir ses activités. Toute autre utilisation fera l'objet d'une autorisation spécifique de votre part.

Article 7 : SECURITE

Il est interdit aux participants d'utiliser les salles de cours en dehors des horaires attribués l'Association. Hormis l'exclusion et l'expulsion immédiate des intéressés, l'association déclinera toute responsabilité en cas d'accident.

Par ailleurs, aucun exercice ne peut être pratiqué sans l'autorisation d'un enseignant.

Article 10 : ANNULATION ET CHANGEMENT DE COURS

Par AfroMundo :

Nous nous réservons le droit d'annuler un cours si le nombre de participants est inférieur à 8 personnes pendant le 1er mois d'activité. Dans cas, les remboursements seront calculés au pro rata temporis pour les forfaits annuels et sur la base des cours non utilisés pour les cartes de cours.

Par l'élève :

Toute inscription est définitive. Un fois dans l'année, il pourra cependant échanger définitivement de cours, la régularisation du paiement sera alors faite.